

Séance du : 12 décembre 2016

n° 54/2016

L'an deux mille seize, le douze décembre à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 2 décembre 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :**Délégués titulaires :**

Mmes Marie-Gabrielle DAYMIER, Nicole DURY, Marie-Françoise GAUBERT, Sandrine VALETTE.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Michel BROUSSE, Frédéric CASTELLE, Jacques DANJOU, Bernard FAVROT, Michel FERRET, Michel GALANT, Jean-Luc GOUXETTE, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Jean-Claude LANDET, Robert LIGNERES, Jean-François PAGES, Louis PALOSSE, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Christophe PRADEL, Alain ROUQUAYROL, Serge SERRANO, Marc SIE, Etienne THIBAUT, Pierre VIDAL.

Avaient donné pouvoir :

F.DEMANGEOT à C.ABROL, P.FRAISSE à N.CALMET, P.IZARD à G.DARNAUD, B.STUDER à JP POISSENOT, M.TARDIEU à N.NACCACHE.

En exercice : 61

Présents ou représentés : 35

Délégués suppléants :

Mmes Colette CABROL, Nelly CALMET, Nathalie NACCACHE.

Mrs Guy DARNAUD, Robert MASSICOT, Jean-Paul POISSENOT, Pierre POUNT-BISET, Daniel VIENNE, Rémy ZANATTA.

Excusés :

Mmes Marie-Claire GAROFALO, Sophie MANIAGO, Josiane RANCINANGUE.

Mrs Bertrand GELI, Gérard LAMARQUE, Pierre MONOD, Serge OURLIAC, Jean-Pierre QUAGLIERI.

Objet : Programme Tourisme du PETR et son plan de financement pour 2017

Le président rappelle à l'assemblée que, comme il a été acté dans la stratégie de développement locale du PETR du Pays Lauragais, accompagnée par le GAL des Terroirs du Lauragais et son programme LEADER :

« Le tourisme a vocation à devenir le deuxième pilier de l'activité économique en Lauragais, derrière l'agriculture et l'agroalimentaire. Le développement de la destination « Lauragais Tourisme » nécessite de poursuivre les efforts de structuration et de mise en réseau des acteurs du territoire afin de proposer une offre touristique diversifiée et de qualité, complémentaire de l'offre existante, articulée avec les démarches touristiques structurantes portées par les Départements et Régions concernés.

Pour faire connaître la toute jeune destination « Lauragais Tourisme », les opérations et outils de promotion déjà réalisés doivent être poursuivis et démultipliés, notamment la visibilité on-line de la destination et la mise en tourisme numérique du territoire.

Enfin, les besoins en capacités d'accueil devront être évalués afin d'affiner en cours de programmation la stratégie territoriale en matière de soutien à la création et/ou modernisation des hébergements, tant quantitatif que qualitatif, et notamment en direction de l'hôtellerie indépendante ».

Il présente ensuite les actions proposées par la commission Tourisme, à engager en 2017, ainsi que le plan de financement prévisionnel de ces opérations.

Dépenses prévisionnelles	Recettes prévisionnelles			
	HT	TTC		
Promotion destination Lauragais et observatoire				
Guide du routard (estimation acompte 2017 si candidature retenue)	15 000	18 000		
Carnets Gourmands du Lauragais : Edition et diffusion du guide (10 000 ex.)	8 000	9 600	Région : 33 % sur ingénierie	9 240
Réédition du guide touristique : 10 000 ex	5 000	6 000		
Réédition carte touristique : 40 000 ex.	10 000	12 000		
Flux vision tourisme	1 000	1 000	LEADER	36 288
Actions en direction des prestataires				
Eductour, bourse d'échange, formation-action, ...			PETR	41 272
Ingénierie Tourisme				
Mise en œuvre et suivi du programme d'actions 60%	28 000	28 000		
Animation site internet (dont traduction) : 80% du CAE, non éligible LEADER	11 200	11 200		
Frais de déplacement	1 000	1 000		
Total budget indicatif 2017	79 200	86 800	Total recettes	86 800

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- 1°) – **APPROUVE** le plan d'actions prévisionnelles 2017 présenté par la commission tourisme
- 2°) – **APPROUVE** le plan de financement indicatif de ce programme d'actions
- 3°) – **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à toute formalité et à signer tout document nécessaire pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

20 12 16
12 31

Fait à Avignonet-Lauragais, le 12 décembre 2016

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr